



Comité Départemental de Spéléologie Des Pyrénées-Atlantiques

Réunion du comité directeur du 11 mars 2016



Le Comité directeur s'est réuni en présence de la présidente Christine Gastéreguy et du président adjoint, Serge Planès ;

Des membres du bureau et du comité directeur, tous présents (par ordre alphabétique) : Virginie Couanon, Marie Claude Douat, Paul Doumenjou, Pierre-Henri Fontespis-Loste, Alain Grésillaud, Gilen Iriart, Jérôme Labat, Maryse Labat, Michel Lauga, Samuel Maysonnave, Emmanuel Tixier ;

des responsables et/ou rapporteurs de groupes de travail et des invités : Yves Bramoullé, Marie-Christine Delmasure, Michel Douat, Mathieu Dumontier, Ruben Gomez, Franck Humbert, Josée Puig, Eric de Valicourt ;

du directeur de la SAS La Verna, Jean-François Godart ;

du CDST : Mathieu Rasse.

Début de la réunion à 19h45.

Secrétaires de séance : Virginie Couanon et Marie Claude Douat.

Ordre du Jour

0 - Validation du compte rendu du CD du 10 février 2016.

1 - Annonce de la signature de la convention SSF/Préfecture (par le CT s'il est présent)

2 - Assurances : mises à jour y compris les journées ponctuelles

3 - Point des demandes CNDS (date butoir proche)

4 - Subvention Conseil Général

5 - Projet Plongée avec Mathieu Dumontier

6 - Point Animation avec le groupe Gilen Iriart, Iban Duinat, Virginie Couanon et Samuel Maysonnave pour le canyon

7 - Point Slakline, par Gilen Iriart *évènement High line prévu à la Verna les 15, 16 et 17 avril,*

8 - Point Sciences Participatives – environnement avec Marie Christine Delmasure (Kitou)

9 - Point Comité de Gestion La Verna par Yves Bramoullé ou le rapporteur du comité de gestion

10 - Annonce : Choix du logo CDS, suite au sondage

11 - Salaire du CDST, Mathieu, par Christine Gastéreguy,

12 - Trésorerie, par Manu Tixier et Alain Grésillaud,

13 - Statuts, par le rapporteur du groupe de travail,

14 - Karsteau, par le rapporteur du groupe de travail.

Avant de commencer la réunion Serge Planès nous fait part de la création d'un nouveau club de spéléo-canyon à Lanne-en-Barétous. Son tout nouveau président, Franck Humbert, est venu le

présenter : le club Otxogorri (le Loup Rouge) a pour l'instant 4 membres. Ils pratiquent autant le canyon que la spéléologie.

Point 0 - Le compte-rendu de la réunion du 10.02.2016 est validé par les membres du comité directeur.

Point 1 - Annonce de la signature de la convention SSF/Préfecture

Christine Gastéréguay annonce à l'assemblée que la convention triennale entre la préfecture et le CDS64 a été signée par les deux parties. Le SSF 64 est donc toujours habilité à intervenir en cas de secours sous terre que ce soit en cavité naturelle ou artificielle, sous l'autorité du commandant des opérations de secours (SDIS) et sous l'autorité directe du Préfet.

Point 2 - Assurances

Christine Gastéréguay informe le comité directeur que le contrat assurance de la MAIF a été mis à jour. Ont été notamment rajoutés au contrat initial l'assurance de la remorque, la prise en charge à 0 km du véhicule du CDS en cas de panne. Ce nouveau contrat induit une hausse de 40€/an pour un coût total d'environ 700 euros

Point 3 - Subvention CNDS

Mathieu Rasse précise qu'à ce jour seuls deux clubs ont fait une demande de subvention auprès du CNDS : la SSPPO et Leize Mendi. Les autres clubs du département vont mutualiser leurs actions avec celles du CDS (journée de la spéléo, actions envers les personnes en situation de handicap ou encore sur le thème sport et famille...)

Point 4 - Subvention CG64

Serge Planès, Christine Gastéréguay et Mathieu Rasse ont rencontré Sylvie David du Conseil Général qui les a informés d'une baisse de d'environ 3 à 5% de la subvention versée au CDS64. Cette subvention finance une grande partie du poste de Mathieu. Mathieu devra trouver le complément en faisant des prestations supplémentaires. L'achat de matériel du spéléo secours sera aussi impacté par cette baisse. Il faudra donc prochainement rechercher des financements complémentaires pour le SSF64.

La suite de l'entretien avec Madame David a concerné les projets en cours et à venir ; le plan de gestion du site de Bexanka en partenariat avec la mairie de Camou et le CEN doit être mis en valeur. Mathieu Rasse précise que si le CDS souhaite faire une demande de CDESI pour Bexanka il faut travailler rapidement à l'élaboration d'un plan de gestion ; équipe de travail pressentie : Mathieu Rasse, Christine Gastéréguay, Brigitte Choze et Eric De Valicourt.

La demande de subvention se fera en ligne sur le site du CG 64 du 1^{er} au 30 mai.

Point 5 - Plongée

Mathieu Dumontier fait part d'un projet de rééquipement de la cavité du Pont d'Enfer et de l'organisation d'un entraînement secours de portée nationale à visée de formation. Scénario proposé : accident dans le siphon 4 et évacuation jusqu'à la sortie. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec le référent national du secours spéléo plongée, Philippe Bertoccio, le projet est validé. Avant de donner sa réponse de façon officielle, il attend que Mathieu lui rende un projet écrit où

tout sera décrit (organisation, description de l'exercice...). Le CDS 64 restera organisateur de l'entraînement. La période la plus favorable pour la réalisation de cet exercice est celle de l'étiage : octobre/novembre.

Mathieu informe de la poursuite des explorations plongée au Mayalen, à l'Oeil du Neez et à Aneü et d'un projet de film à la grande Bidouze.

Point 6 - Animation inter-club et canyon

Le club Leize Mendi va proposer une sortie inter-club le 22 mai au Pays Basque afin d'initier la démarche. Un mail sera très prochainement envoyé à tous les fédérés pour expliquer les souhaits du groupe qui anime l'inter-club.

Samuel Maysonnave présente le calendrier de l'activité canyon pour les deux prochains mois :

- Journées Techniques Régionales Canyon à Arette les 23-24 avril,
- organisation d'un camp canyon en Sierra de Guara du 5 au 8 mai,
- souhait de réaliser un week-end spéléo-canyon à Kakouetta. La date reste à définir.

Point 7- Slakline à la Verna

Le projet de traverser la salle de la Verna sur une slakline se déroulera du 15 au 17 avril. La journée du 15 sera pour la presse et les 17-18 pour le grand public. L'entrée sera payante et sur réservation.

Les spéléos ont un créneau réservé le samedi 16, de 18h à 20h, suivi d'une soirée « auberge espagnole » conviviale. Hors ce créneau, les spéléos doivent faire la réservation suivant les modalités habituelles. L'information concernant réservation et gestion des parkings sera diffusée prochainement sur les sites de l'ARSIP et du CDS64.

Point 8 - Sciences participatives

Kitou et Eric de Valicourt ont assisté à la réunion d'information sur les Sciences Participatives organisée par le conseil général : il s'agit de faire participer le plus grand nombre à un (ou des) programmes scientifiques. Les programmes de recherches sont pilotés par des scientifiques et chercheurs professionnels ; ceux-ci font appel à un large public pour collecter des données (comptages par exemple). Ces recherches doivent déboucher sur une publication à laquelle le public sera associé, l'idée étant de valoriser le travail des bénévoles la plupart du temps, anonymes. Ces programmes scientifiques portent notamment sur la faune et la flore ; la réunion s'est tenue à la Saligue aux oiseaux à Biron.

A ce titre, les spéléologues peuvent être des collaborateurs précieux pour la diffusion de connaissances sur le milieu souterrain et ses particularismes (*ce qui a été fait maintes fois*).

Point 9 - Point comité de gestion de la Verna

Yves Bramoullé fait le point sur l'exercice 2015-2016 de la Verna. Le travail de l'équipe de la SAS La Verna et du comité de gestion a donné un résultat tout à fait positif, puisque le nombre de visiteurs a augmenté : La Verna a reçu 12800 visiteurs payants contre 10038 en 2014/2015. Ces très bons chiffres sont le fruit d'une campagne de communication substantielle : un budget communication de 21360€ contre 8595€ pour l'exercice précédent et plus généralement d'une météo exceptionnellement favorable. Le déficit d'environ 12000€ était prévu, il est même moindre que le prévisionnel. Pour équilibrer l'exercice et pourvoir aux charges fixes, il faudrait arriver à environ 16000 visiteurs par an ce qui est tout à fait réalisable vu la proximité du site touristique des gorges de

Kakouetta. Le but est d'atteindre ce chiffre d'ici 2 à 3 ans. Jean François Godart précise que si le nombre de visiteurs continue d'augmenter, il sera nécessaire d'avoir du personnel supplémentaire.

Point 10 - Choix du nouveau logo du CDS64

C'est celui-ci par 29 votes pour !



Point 11 - Revalorisation du salaire de Mathieu Rasse

Christine présente les propositions du bureau de revalorisation du salaire de Mathieu.

- Indexer le salaire au Salaire Minimum Conventionnel ce qui permet une augmentation régulière + 42% et passage au groupe 5
Mensuel brut : 1968,61 euros, soit 78 euros d'augmentation ; net : 50 euros.
- Ajouter un avenant au contrat actuel en précisant que le salaire sera indexé au SMC.
- Restauration : faire bénéficier Mathieu d'une prime de panier repas lorsqu'il travaillera en extérieur une journée entière ; environ 7 euros le panier.

Incidence sur la trésorerie du CDS : 1300 euros de surcoût annuel, plus celui des paniers repas.

C'est Mathieu lui-même qui financera le surplus de dépense du CDS dû à son augmentation de salaire en faisant des prestations extérieures. A noter que la prime annuelle n'est pas remise en cause.

Cette augmentation de salaire prendra effet au 1er avril 2016. Ces décisions sont validées à l'unanimité par les membres du comité directeur.

Point 12 - Trésorerie

La subvention pour le poste de Mathieu a été versée par le CG64. Elle a diminué d'environ 900€ pour 2016 et sera du même montant pour 2017 (voir point 4).

La ville de Pau a versé une subvention de 900€.

Le changement de signature pour le compte bancaire a été fait. Une demande de carte bleue est en cours. Un contrat spécial pour les associations a été contracté ce qui diminue les frais bancaires sur une année.

Point 13 - Changements de Statuts

Suite au refus de l'AG du CDS 64 de voter les modifications des statuts tels que présentés par la fédération, Mickey Douat présente les propositions proposées en alternative par le groupe de travail qui a planché sur le sujet « statuts ». La rédaction des Statuts doit être finalisée et validée par le comité directeur. Ensuite, le groupe rédigera le Règlement intérieur. Lorsqu'ils auront été adoptés par l'AG du CDS, ces nouveaux statuts seront envoyés à la DDJS pour validation.

Le CD s'est prononcé sur les points suivants :

Article 3 : Le premier point à valider concerne le paragraphe 4 de l'article 3. Ce paragraphe précise que « *Le comité peut, dans les conditions prévues par les présents statuts et le règlement intérieur, grouper en qualité de membre des organismes à but lucratif affiliés à la FFS ayant leur siège dans les Pyrénées-Atlantiques et dont l'objet est la pratique d'une ou plusieurs des disciplines gérées par la FFS et qu'elle autorise à délivrer des licences pour son compte. Dans les statuts et les règlements du*

comité, ces organismes à but lucratif sont dénommés « établissements ». Ils constituent le « collège des établissements ».

Il est demandé aux membres du CD de voter pour la conservation ou la suppression de ce paragraphe. Il est décidé de le conserver par 11 voix pour et 2 abstentions.

Article 8 :

- ✓ *la représentativité des représentants des clubs aux AG a été modifiée. Cette modification est votée à l'unanimité.*
- ✓ *« le mandat d'administrateur est incompatible avec celui de représentant à l'Assemblée générale ». A la place « d'administrateur » le CD propose « le mandat de membre du bureau » Cette proposition est votée à l'unanimité*
- ✓ *Pouvoir voter des décisions secondaires par internet plutôt que de faire une AG extraordinaire. Cette proposition est votée à 12 voix pour et 1 abstention.*

Article 9 : le nombre de membre du CD actuellement à 14. La proposition du groupe de travail est de *passer de 14 minimum à 18 maximum*. La proposition est adoptée à 10 voix pour et 3 abstentions.

Article 25 : cet article précise qu'en cas de dissolution du CDS, ses biens seront *« attribués, sous réserve de leur acceptation, à des organismes ayant les mêmes buts que le CDS 64 et choisis par l'assemblée générale ou à la FFS »*. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Point 14 - Karsteau

Pierre-Henri expose le problème du massif de St Pé de Bigorre (à cheval entre le 64 et le 65) qui est géré par le CDS des HP. Les fédérés des PA ayant accès à Karsteau doivent demander au CDS des HP les droits pour consulter les données des cavités du massif situées dans les PA. L'idée première était de faire une convention entre les 2 CDS pour que les fédérés des PA puissent avoir accès aux données des cavités situées dans les PA.

La réponse faite par le CDS65 est que les droits doivent être demandés, donc pas d'avancée sur ce point de blocage.

Avant l'été, la version 4 de Karsteau va être mise en place. Avec cette nouvelle version du logiciel, à condition d'être fédéré, d'accepter la charte Karsteau et celle du spéléologue, n'importe quel fédéré de France pourra demander l'accès aux cavités de France sous réserve de l'acceptation de la commission Karsteau. Ce qui implique que toutes les cavités seront accessibles (hors cavités cachées) à la personne qui en fera la demande.

Pour les consultations des cavités du massif de Saint-Pé de Bigorre, la décision du groupe Karsteau est d'attendre la nouvelle version de Karsteau 4. Décision validée par le comité directeur.

Fin de la réunion à 22h30.